

# La Lettre

## de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993.

Sous le Haut Patronage du Président de la République

n° 119 – décembre 2024 – 5,50 €



### Dossier bibliographique

## Germaine Tillion, résistante : une vie d'engagements

# Histoire d'objets de la Résistance

Cette rubrique de *La Lettre* présente, chaque trimestre, l'histoire d'un objet emblématique de la Résistance. Elle montre comment ces objets ont marqué durablement l'histoire et la mémoire de la Résistance. Les lecteurs peuvent retrouver d'autres objets commentés de la sorte grâce au musée de la Résistance en ligne [www.museedelaresistanceenligne.org](http://www.museedelaresistanceenligne.org)



Maquette de la cellule 11.22 de la prison de la Santé fabriquée par Roger Payen dans une boîte d'allumettes durant l'hiver 1943-1944. Dimensions extérieures : 8,2 x 5,9 x 3,5cm / dimensions intérieures : 8 x 5,5 x 3 cm.

## Les objets réalisés dans les prisons : une forme de résistance à la répression

Sous l'Occupation, de nombreux résistants et résistantes ont été arrêtés en France et emprisonnés par les autorités françaises ou allemandes. Ils sont détenus dans les prisons et les camps d'internement. Les conditions de vie sont extrêmement dures. Sous-alimentation, interrogatoires, mise au secret, tortures (morale et physique) constituent le quotidien des détenus. Pour beaucoup, la prison est l'antichambre de la déportation ou du peloton d'exécution. Plongés dans l'univers carcéral, certains de ces hommes et ces femmes essaient de poursuivre la lutte sous d'autres formes. Les correspondances clandestines, les journaux personnels, les graffitis mais aussi les objets et les feuilles clandestines réalisés en prison sont autant de moyens de résister moralement.

Durant leur incarcération, certains résistants ont éprouvé le besoin d'écrire trouvant là une forme de résistance par l'esprit. Pour rompre l'isolement et donner des nouvelles à leurs proches, des résistants et des résistantes emprisonnés entretiennent une correspondance clandestine par le biais d'échanges de colis avec leur famille. De minuscules feuillets sont alors cachés dans les ourlets des vêtements. Des prisonniers tiennent un journal personnel comme l'avocat et militant socialiste Léon-Maurice Nordmann<sup>(1)</sup>, membre d'un petit noyau de résistants au sein du barreau parisien, en lien avec le groupe du musée de l'Homme. D'autres écrivent ou dessinent sur les murs de leur lieu d'internement. Certains de ces graffiti ont une fonction « utilitaire » : c'est le cas des calendriers qui permettent de ne pas perdre le fil du temps alors que les journées s'enchaînent monotones, ou bien des listes de mots en allemand avec leur traduction. D'autres traduisent la volonté de laisser une trace de son identité et d'indiquer son passage en ces lieux.

### La fabrication d'objets utilitaires

Pour tenir moralement et éviter de ressentir les affres de la faim certains prisonniers ont recours au tabac. Mais s'il est relativement facile pour eux de s'en procurer, il est plus difficile de trouver un briquet, instrument indispensable à tout fumeur. Démunis de tout y compris de pierre à feu, certains en confectionnent de fortune avec des objets les plus inattendus comme un bouton de chemise, de la ficelle et un fragment de fer. Lucien Diamant Berger raconte, dans son témoignage paru en 1947, qu'il a assisté à la « démonstration de plusieurs systèmes de ce genre de briquets, dont les parties constitutantes, éparses dans les poches avaient l'air le plus innocent du monde. <sup>(2)</sup> ». À grand renfort de schéma et de descriptions détaillées il nous donne un aperçu de cet univers interlope entre contrebande et débrouillardise.

### Une relative liberté de création en prison

À côté de ces objets conçus pour améliorer le quotidien, d'autres sont fabriqués par les résistants internés sans objectif utilitaire immédiat autre que de lutter contre le désœuvrement. Des cadres, des maquettes d'avions, des boîtes en bois – rivalisant d'ingéniosité dans leur assemblage et décorées de fines sculptures rappelant les lieux d'internement connus par son propriétaire – sont ainsi patiemment réalisés. L'emploi du bois correspond à une contrainte du règlement intérieur des prisons et des camps d'internement : le façonnage du métal pour la fabrication d'objets-souvenirs y était interdit, comme cela avait déjà été le cas dans les camps de prisonniers durant la Première Guerre mondiale afin de lutter contre les évasions.

Certains détenus politiques obtiennent des concessions de l'administration pénitentiaire leur permettant une pratique culturelle plus ou moins libre. C'est le cas par exemple dans la centrale d'Eysse, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), où des conférences et des concerts sont organisés. Des journaux clandestins comme *Le Jeune enchaîné. Organe des jeunes patriotes emprisonnés à la centrale d'Eysse* sont écrits et dessinés à la main souvent en exemplaire unique pour y circuler. Ce journal répond à deux objectifs. D'une part la poursuite de la lutte en prison et le maintien d'un esprit combattif car ceux qui le rédigent ont toujours l'espoir de s'évader et de reprendre le combat. D'autre part, la formation politique de ceux destinés à devenir des militants après la guerre.

### Une maquette comme témoignage de l'univers carcéral

Pour garder le souvenir de son environnement carcéral, Roger Payen, résistant communiste, a fabriqué une maquette de sa cellule durant l'hiver 1943-1944 alors qu'il était détenu à la prison de la Santé. Cet objet unique est réalisé avec des



Fonds Roger Payen - Coll. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (AMRN) /

matériaux de fortune qu'il a pu récupérer : une boîte d'allumettes, des morceaux de tissus, du bois léger, du papier... Il a réussi à la transmettre à ses parents, accompagnée d'un court message : « *À mes chers Parents avec mes meilleurs vœux pour l'année 44, ce souvenir de la 11.22 leur fils Roger* ». L'adresse de cet ancien élève de l'École Boulle, devenu décorateur et créateur de meubles de style, transparaît dans ce travail d'une grande précision. On est surpris de constater que cette cellule est desservie par deux portes. Cela s'explique par l'histoire de la prison de la Santé. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les cellules qui à l'origine avaient une superficie de 6 m<sup>2</sup> ont été regroupées deux par deux. Après ces travaux, les deux portes subsistaient, bien que l'une fut condamnée (ici, celle de gauche), seule l'autre étant dotée d'un guichet. Mais les deux œilletons étaient utilisés par les gardiens pour surveiller les prisonniers.

Tous ces objets-souvenirs avaient comme fonction de donner à ces femmes et à ces hommes l'assurance qu'ils avaient encore un avenir. Ils sont pour nous les témoins de l'ingéniosité, du courage et de la solidarité des résistants en milieu carcéral. ●

Frantz Malassis

(1) Léon-Maurice Nordmann, *Journal (1938-1941)*, Carcassonne, imprimerie Gabelle, 1993.

(2) Lucien Diamant Berger, *Prisons tragiques. Prisons comiques. Prisons grivoises*, Monte Carlo, Raoul Solar, 1947, p. 277. L'auteur, chirurgien à Paris, est arrêté fin mars 1941 puis condamné à quatre ans de prison pour un trafic d'essence dont il n'est pas responsable. Écroué à Fresnes, il devient médecin à l'infirmérie. Il peut alors écrire un journal où il décrit sa vie carcérale durant laquelle il côtoie différentes catégories de détenus (résistants, droits communs...).

En couverture : Portrait de Germaine Tillion au début des années 1940 ©Association Germaine Tillion/. Le Verfügbar aux Enfers, page 15, acte I intitulé « Printemps ». Ce carnet écrit clandestinement à Ravensbrück par Germaine Tillion en 1944 est conservé au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon Droits réservés. Extrait de la une du bulletin de l'ADIR Voix et visages n° 7, mars 1947 Coll. Fondation de la Résistance.



## Sommaire

### DOSSIER THÉMATIQUE

#### Germaine Tillion, résistante : une vie d'engagements

- Germaine Tillion, figure de la Résistance pionnière ..... p. I à V  
*Par Raphaëlle Bellon*
- Après-guerre, raconter l'engagement ..... p. VI à VII  
*Par Raphaëlle Bellon*
- Germaine Tillion au Panthéon : aux grandes femmes, la Patrie reconnaissante ..... p. VIII  
*Par Raphaëlle Bellon*

**Histoire d'objets de la Résistance.** p. 2

**La vie de la Fondation de la Résistance** ..... p. 4-5-7-8

**Les activités de l'association des Amis de la Fondation de la Résistance** ..... p. 6

*Les articles publiés dans cette revue ne peuvent être reproduits sans l'autorisation préalable et écrite du directeur de la publication. Les auteurs sollicités par le comité de rédaction sont responsables du contenu de leurs articles.*

*Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droit de certaines photographies et œuvres graphiques. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.*

#### Éditeur: Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République 30, boulevard des Invalides – 75007 Paris

Téléphone: 01 47 05 73 69

Site internet: [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

Courriel: [contact@fondationresistance.org](mailto:contact@fondationresistance.org)

Directeur de la publication: Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance.

Directeur délégué de la publication:

Jean-Francis Treffel, directeur général de la Fondation de la Résistance.

Rédacteur en chef: Frantz Malassis.

Comité de rédaction: Raphaëlle Bellon, Fabrice Grenard, Frantz Malassis, Laurent Thiery.

Contributeurs : Maurice Bleicher.

Fichier des abonnés: Marie-Christine Vignon.

Maquette et impression: humancom – 1 rue Claude Matrat – 92130 Issy-les-Moulineaux.

Revue trimestrielle. Abonnement pour un an: 20 €. n° 119: 5,50 €

Commission paritaire

n° 1125A07588

ISSN 1263-5707 (imprimé)

ISSN 2679-1595 (en ligne)

Dépôt légal: décembre 2024

**A**u sortir de la guerre de nombreux résistants et résistantes se sont mobilisés pour rebâtir le pays et mettre en place une société française plus juste s'inspirant de projets que certains d'entre eux avaient imaginés au cœur de la France occupée. Ainsi, le programme du Conseil national de la Résistance adopté le 15 mars 1944 va s'imposer à la Libération. Ce texte consensuel va constituer la matrice des ordonnances votées par le Gouvernement provisoire de la République française lesquelles vont façonna une République régénérée par les valeurs de la Résistance.



## Le mot du Président

C'est au nom de ces valeurs qu'en 1993 des résistants et des résistantes venus de tous les horizons politiques, philosophiques et religieux se sont unis pour créer la Fondation de la Résistance. Tout de suite, ils ont donné à cette structure pérenne la mission de transmettre aux futures générations cette histoire singulière mais aussi cet héritage social et moral afin qu'elles y trouvent une source d'inspiration féconde dans leur vie de citoyen.

Plus de trente ans après, je mesure tout le travail déjà accompli.

Dans le domaine pédagogique, la Fondation de la Résistance est aujourd'hui plus que jamais active en assurant l'animation et la promotion du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) qui, ne l'oublions pas, est à l'origine une initiative associative, celle de la Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance dont nous sommes les héritiers. Comme chaque année, la Fondation propose des ressources numériques et des compléments documentaires sur le musée de la Résistance en ligne. Des vidéos en lien avec cette session du concours sont aussi accessibles depuis notre chaîne Youtube. De plus, la Fondation anime partout en France des formations et des ateliers pédagogiques en lien ou non avec le CNRD.

Dans le domaine scientifique, nous sommes aussi très dynamiques. En cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la Libération de la France, l'équipe de la Fondation de la Résistance s'est fortement mobilisée pour organiser ou participer à des conférences, des journées d'études et à des colloques tant à Paris qu'en Province. Ainsi, les 21 et 22 novembre dernier au musée de l'armée se tenait le colloque « La Rencontre : la France libre, la France et la Résistance intérieure du débarquement allié en Normandie à l'été 1945 » qui fut une réussite en tous points. Co-organisé par la Fondation de la Résistance et la Fondation de la France libre, ce colloque est particulièrement cher à mes yeux car il est la concrétisation du rapprochement entre nos deux institutions.

Bien sûr la préservation et la valorisation du patrimoine de la Résistance sont aussi parmi nos préoccupations. Ainsi, la collecte d'archives privées de la Résistance et de la Déportation se poursuit en partenariat avec les ministères de la Culture et des Armées tandis que le musée de la Résistance en ligne, qui constitue une richesse documentaire sans égal, est plébiscité par les internautes.

Des moyens financiers sont essentiels à la continuation de toutes ces missions : aujourd'hui, nous avons besoin de votre aide pour pouvoir les poursuivre. Aussi, que vous soyez ou non familièrement lié à un ou des résistants, aidez-nous à maintenir vivant cet héritage auprès de la jeunesse. Donnez-nous les moyens de poursuivre cette mission d'intérêt général en faisant un don ou un legs<sup>(1)</sup> à la Fondation de la Résistance !

*2025: Nous célébrons le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la victoire de la fin du cauchemar de la guerre et de l'Occupation, mais aussi de la libération des camps de concentration et de la témoigne de l'horreur qu'ils ont représenté. Plus que jamais, la Fondation de la Résistance se doit de veiller à l'histoire et les valeurs de ceux qui se sont battus.*

*Je vous souhaite une excellente année 2025.*

*Gilles Pierre LEVY*



Président de la Fondation de la Résistance

(1) Voir le bulletin détachable qui vous permet de vous abonner à notre revue et de faire un don ou un legs.

## Actualités du département pédagogie

Le dernier trimestre 2024 a été marqué par une forte implication de l'ensemble de l'équipe de la Fondation de la Résistance dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), dont le thème de la session 2024-2025 est : « Libérer et refonder la France (1943-1945) ».

### Ressources pour les candidats et candidates

Des ressources pédagogiques élaborées spécifiquement pour le CNRD ont été conçues par la Fondation de la Résistance. Un dossier complémentaire à la brochure pédagogique nationale, axé sur l'action de la Résistance intérieure et proposant des ancrages locaux, a été réalisé. Un glossaire, une chronologie et une carte de la libération du territoire sont également disponibles, avec des exercices pour assimiler les grandes notions et dates du thème. Comme l'an dernier, une activité de découverte du thème a été conçue et une *playlist* dédiée au thème de cette année a été créée sur la chaîne YouTube de la Fondation. Enfin, un ensemble de ressources a été mis en ligne, à destination des enseignants et enseignantes du primaire dans les départements où l'expérimentation de l'ouverture du concours aux CM2 est maintenue.

Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard ont par ailleurs travaillé avec Sophie Bachmann de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) autour du parcours CNRD mis en ligne comme tous les ans sur la plateforme Lumni enseignement.

Toutes ces ressources sont accessibles depuis le Musée de la Résistance en ligne. La rubrique « préparer le concours » de l'espace pédagogique CNRD propose en effet comme tous les ans un recensement de toutes les ressources produites aux niveaux national et local.

### Formations

La Fondation était représentée lors de plusieurs formations académiques.

Le 11 octobre aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, Fabrice Grenard a participé à la table-ronde de l'Association nationale des professeurs d'Histoire-Géographie (APHG) animée par Fabien Salesse, secrétaire général de l'APHG, et dédiée au nouveau thème.

Le 15 octobre, à Clermont-Ferrand, à l'invitation de Marilyne Dewavrin, IA-IPR d'Histoire-Géographie, Raphaëlle Bellon a proposé une intervention autour du rôle de la Résistance intérieure, en indiquant plusieurs pistes de travail avec les élèves et en présentant des ressources.

Une formation s'est également tenue à Paris le 16 octobre pour les académies de Paris-Créteil, Versailles, co-organisée par Olivier Dautresme, Laetitia Rouhaud, Jérôme Chastan, respectivement IA-IPR et référents académiques mémoire et citoyenneté de Paris, Versailles et Crétel. Le matin au musée de l'armée dans l'hôtel national des Invalides, Fabrice Grenard et Raphaëlle Bellon ont proposé une conférence à deux voix, autour de la place de la Résistance intérieure dans le thème de cette année. L'après-midi à la Fondation Charles de Gaulle, Frantz Malassis présentait les ressources numériques offertes par la Fondation de la Résistance.

Raphaëlle Bellon est également intervenue devant des enseignants et enseignantes du primaire de ces mêmes académies le 13 novembre.

Le 12 novembre, elle a participé à la formation montée par Céline Borel, IA-IPR d'histoire-géographie, pour l'académie d'Aix-Marseille.

La Fondation de la Résistance a également été sollicitée pour intervenir dans une formation organisée dans l'Aisne le 4 décembre par Émilie Miel, enseignante et chargée de mission de CNRD et pour une formation à destination des professeurs de l'Académie de la Guadeloupe, conçue par Catherine Marival, IA-IPR d'histoire-géographie. Raphaëlle Bellon et Fabrice Grenard ont également participé à une formation organisée le 17 décembre dans l'Académie de Poitiers par Laurent Marien, IA-IPR référent mémoire et citoyenneté.



Atelier pédagogique animé par Raphaëlle Bellon au lycée Notre-Dame-de-la-Visite à Marseille le 5 novembre 2024.

### Ateliers et conférences en établissement scolaire

Depuis le début de l'année, la Fondation de la Résistance a proposé plusieurs interventions en établissements scolaires qui ont concerné plus de cinq cents élèves issus de six académies et du réseau AEFE.

Plusieurs classes ayant décidé de travailler sur des résistants et résistantes locaux dans le cadre du CNRD, l'atelier pédagogique « Retracer le parcours d'un résistant ou d'une résistante » a été proposé le 26 novembre au collège Jean Renoir à Bondy (Académie de Crétel), le 19 novembre au collège Caroline Aigle à Lançon-Provence (Académie d'Aix-Marseille), le 6 novembre au

Participez au Concours national de la Résistance et de la Déportation 2024-2025

Accédez à la brochure en ligne



En savoir plus sur le site [eduscol.education.fr/cnrd](http://eduscol.education.fr/cnrd)



Lycée Jean Jaurès à Saint-Clément de Rivière (Académie de Montpellier) et le 3 décembre à l'Institut Jeanne d'Arc à Saint-Maximin la Sainte-Baume (Académie d'Aix-Marseille).

Le 5 novembre, Raphaëlle Bellon a animé un atelier sur le thème « Libérer ma commune » pour des élèves de troisième du collège Notre-Dame-de-la-Visite à Marseille (Académie d'Aix-Marseille), qui vont travailler sur la libération de leur ville.

Cinq conférences introducives au nouveau thème du CNRD ont été proposées : le 23 septembre au collège Caroline Aigle à Lançon-Provence (Académie d'Aix-Marseille) ; le 26 novembre dans plusieurs classes de Saint-Étienne (Académie de Lyon) ; le 22 novembre au collège les Bruyères (Académie de Versailles), le 3 décembre à l'Institut Jeanne d'Arc à Saint-Maximin la Sainte-Baume (Académie d'Aix-Marseille) ; le 10 décembre dans plusieurs classes de Haute-Savoie (Académie de Grenoble) et le 13 décembre à Sèvres (Académie de Versailles).

Enfin, Raphaëlle Bellon a proposé le 27 novembre 2024 une visioconférence aux élèves du lycée français René Descartes de Phnom-Penh (réseau AEFE) engagés dans le cadre d'un atelier « jeunes chercheuses, jeunes chercheurs », à l'invitation de leur enseignante Nadège Mantion.

### Autres activités du département pédagogie

Raphaëlle Bellon a travaillé avec Cyrielle Le-Moigne Tolba à la conception d'une piste pédagogique sur le thème « Libérer les villes » disponible sur la plateforme Lumni enseignement. Fabrice Grenard a lui rédigé pour cette même plateforme des articles sur les aspects politiques, militaires et sociaux de la Libération.

La dernière lettre d'actualités à destination des enseignants et enseignantes a été envoyée à tous les abonnés en octobre 2024. Elle est également accessible depuis notre site internet.

# GERMAINE TILLION, RÉSISTANTE : UNE VIE D'ENGAGEMENTS



©Association Germaine Tillion

Portrait de Germaine Tillion au début des années 1940.

**à l'égard des normes et représentations sociales de l'époque faisant de la guerre et de l'engagement une affaire d'hommes, dans une société qui lie défense de la patrie et citoyenneté, et dans laquelle les femmes n'ont pas le droit de vote.**

Germaine Tillion est née en 1907 en Haute-Loire, dans un milieu bourgeois, républicain et catholique. Elle obtient son certificat d'études, mais ne passe pas son baccalauréat, ce qui explique qu'elle ne soit pas inscrite à l'université. Peu de femmes obtiennent alors ce diplôme, aucun ne préparent d'ailleurs pas les lycées de jeune fille (les programmes sont communs aux garçons et aux filles à partir de 1924). La suite de son parcours n'en est donc que plus surprenante. Alors que très peu de femmes s'engagent à cette époque dans des études supérieures, Germaine Tillion suit de façon éclectique à l'Ecole du Louvre des cours d'archéologie, de préhistoire, d'égyptologie, d'histoire des religions et d'ethnologie. Après avoir donc navigué entre plusieurs disciplines, elle opte finalement pour l'ethnologie sous l'influence de Marcel Mauss. Sans avoir revendiqué ce choix comme un engagement, ni même avoir verbalisé son caractère exceptionnel, Germaine Tillion est peut-être néanmoins consciente que son parcours peut sembler singulier : c'est aussi pourquoi dans ses témoignages ultérieurs elle revient à plusieurs reprises sur le mot d'Henri d'Astier de la Vigerie, lui-même pionnier de la Résistance, pour qui les résistants étaient pour beaucoup des « inadaptés ». Pour l'ethnologue au contraire, si on trouve parmi ceux qui font le choix de résister dès 1940 des individus dont la personnalité peut apparaître hétérodoxe par rapport à certaines normes, ceux-ci ne représentaient pas l'immense majorité. Elle-même n'inscrit pas son propre parcours dans une singularité préexistante.

## Une ethnologue dans les Aurès

Dans le cadre de ses études et de ses recherches, Germaine Tillion est amenée à voyager. Si elle dit ne pas avoir pris alors très au sérieux les nazis en 1933 alors qu'elle effectue un séjour en Prusse orientale (elle les trouve « grotesques <sup>(1)</sup> »), les choses changent

lors d'un second voyage en 1938 : elle ressent alors l'impression que la puissance militaire de l'Allemagne est dirigée contre la France, et conçoit une profonde aversion pour le nazisme <sup>(2)</sup>. Entre ces deux voyages outre-Rhin se situe un épisode essentiel de sa vie : son séjour en 1934-1935 en Kabylie, pour étudier les tribus Chaouia. Elle partage leur quotidien, leur vie au village, leur habitat. Là encore, l'expérience est singulière pour une femme en 1930. Si sa thèse alors en cours de rédaction ne sera pas publiée (elle perd ses dossiers et carnets de notes à Ravensbrück, les ayant mis dans la valise qui l'accompagne au camp),



Germaine Tillion chez Sil Ghazali dans les Aurès (Algérie) en 1934.

## SOMMAIRE

- Germaine Tillion, figure de la Résistance pionnière ..... p. I à V  
Par Raphaëlle Bellon
- Après-guerre, raconter l'engagement ..... p. VI à VII  
Par Raphaëlle Bellon
- Germaine Tillion au Panthéon : aux grandes femmes, la Patrie reconnaissante ..... p. VIII  
Par Raphaëlle Bellon

elle y forme son regard d'ethnologue. Elle ne se départira plus de cette approche intellectuelle du monde, même au cœur de l'enfer de la guerre et de l'univers concentrationnaire : dans son parcours de résistante puis de déportée, elle associera toujours l'expérience vécue du quotidien et l'action à une démarche de connaissance ethnologique, de compréhension critique <sup>(3)</sup>.

## « Faire quelque chose »

Alors qu'elle rentre en métropole après avoir quitté les Aurès (« l'Aurès », dit Germaine Tillion dans ses lettres), elle apprend que l'armée française est en difficulté puis que le pays a été envahi. De retour à Paris le 9 juin 1940, elle quitte le 13 juin la capitale, déclarée « ville ouverte » le 11 juin. Sur les routes de l'exode, elle est donc une « observatrice participante » de l'effondrement du pays : cette césure de mai-juin 1940 est fondamentale pour comprendre les comportements des Français et Françaises après l'armistice, et la manière dont ils se sont représentés le monde dans lequel ils vivaient. Germaine Tillion le souligne elle-même à plusieurs reprises dans ses témoignages après la guerre.

Elle est effondrée par l'armistice du 22 juin 1940, là où chez certains le soulagement domine. Le refus de la défaite et de la présence allemande est immédiat. Elle explique ce profond patriotisme par l'éducation et l'instruction reçues. Dès son retour à Paris le 24 juin 1940, Germaine Tillion veut se rendre utile – dans son témoignage de 1946 revient régulièrement l'expression que l'on trouve fréquemment dans la bouche des pionniers, la volonté de « faire quelque chose ». Elle se porte tout de suite volontaire à la Croix-Rouge, où elle croise une femme qui lui mentionne le nom du colonel Hauet. Lors de leur rencontre, déterminante <sup>(4)</sup>, celui-ci propose à Tillion la réactivation d'une association alors moribonde, l'Union nationale des combattants coloniaux (UNCC), pour venir en aide aux combattants coloniaux faits prisonniers de guerre. Cette activité d'abord légale va progressivement évoluer vers des formes d'actions qui ne le sont pas, consistant à venir en aide aux prisonniers évadés pour leur permettre de rejoindre la zone Sud.

Cette rencontre Hauet-Tillion et les actions qui vont en découler permettent de rappeler qu'entrer en résistance implique de trouver des hommes et des femmes qui, comme vous, veulent agir. La rencontre entre le vieil officier et la jeune ethnologue est, elle, le fruit de l'imprévu. Beaucoup les sépare : l'âge, le milieu (elle évolue parmi des chercheurs, lui plutôt avec des militaires). Mais ils partagent des valeurs patriotiques, ont en commun un intérêt pour la France coloniale, et surtout la même volonté d'agir y compris si cela implique de désobéir. Germaine Tillion recrute ensuite parmi ses amis et sa famille (notamment sa mère, Émilie Tillion). Le plus souvent en effet, les liens entre celles et ceux qui formeront les premiers groupes de résistance se tissent sur la base de relations préexistantes (amicales, professionnelles, familiales, associatives ou syndicales), comme ce fut le cas par exemple pour le groupe dit du Musée de l'Homme avec lequel Germaine Tillion entre en contact. Autre point important : Germaine Tillion veut « faire quelque chose », mais elle reste au début dans la légalité, son basculement dans l'action clandestine n'est donc pas immédiat mais progressif. Son choix va enfin être celui d'une action qui s'inscrit dans le rôle social traditionnel des femmes : le *care*,

le « prendre soin ». Il est aussi le prolongement de son engagement intellectuel : la jeune femme, qui a travaillé en Algérie, s'intéresse aux soldats coloniaux.

Si Germaine Tillion a la volonté d'agir, elle en a aussi la possibilité sur le plan personnel : chercheuse n'ayant pas de poste, elle peut davantage organiser son temps qu'un homme ou une femme soumis à des horaires d'usine ou de bureau. Elle n'a pas d'enfant, et donc pas de charge de famille. Elle est donc disponible, et a déjà mené sa vie « librement » au regard des normes de l'époque, ce qui rend la rupture avec celle-ci peut-être moins difficile. Elle trouve, enfin, le bon contact : d'autres qui avaient pourtant l'intention de résister au cours de la période n'ont pas réussi à trouver le contact avec une personne désireuse d'agir comme elle.

### Germaine Tillion au cœur de la Résistance pionnière

L'UNCC est officiellement chargée par le gouvernement de s'occuper de l'aide aux prisonniers de guerre coloniaux. Très vite cependant, elle bascule dans une activité illégale.

L'aide aux prisonniers permet de faire auprès d'eux une propagande antiallemande clandestine. Elle conduit à l'assistance aux évadés, dont le nombre augmente rapidement, d'autant que les soldats coloniaux sont internés sur le sol français (les Allemands refusent du fait de leur idéologie raciste de les transférer au sein du Reich), ce qui rend leur évasion plus facile par rapport à ceux qui se retrouvent dans les Stalags en Allemagne. Pour fonctionner, la filière a besoin de relais extérieurs et de complicités à la fois individuelles et collectives : autres groupes, mais aussi institutions (Église, État, ...). Une « toile d'araignée » se tisse<sup>(5)</sup>. Un médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce fait ainsi de faux certificats attestant de maladies tropicales pour justifier le renvoi des prisonniers chez eux. Il faut assurer les évasions partout où se trouvent les camps (en zone non occupée ; mais aussi dans les zones où se trouvent des camps de prisonniers : zone interdite, zone rattachée au MBB de Bruxelles), puis fournir des caches aux évadés, des faux papiers, des vêtements civils, ... Germaine Tillion héberge chez elle des fugitifs, avec la complicité de sa mère Émilie Tillion (qui est elle aussi déportée à Ravensbrück), et de sa grand-mère qui leur tricote des habits<sup>(6)</sup>. Elle met à profit sa méthode d'ethnologue, recueille les renseignements en s'inspirant des méthodes de comptage utilisées en Algérie, élabore des fiches avec identité et localisation des prisonniers tandis que sa mère rédige elle un mémorandum synthétique sur l'organisation des régiments coloniaux<sup>(7)</sup>. Des liens sont établis avec d'autres organisations. Des noyaux se retrouvent ainsi en contact, ce qui permet d'élargir le champ d'action. L'activité d'évasion est donc fortement structurante<sup>(8)</sup>. On connaît cependant mal les relations entre les différents groupes qui semblent souvent ignorer les liens qui existent entre eux, sauf pour les têtes de groupe. Germaine Tillion le souligne « chacun n'a connu que sa propre trame de relations ».

L'activité d'évasion mène à d'autres activités<sup>(9)</sup> : « j'ai commencé en organisant des évasions, ce qui a enchaîné le reste. Une fois engagé, on est entraîné à faire toujours plus », dira Germaine Tillion en 1978<sup>(10)</sup>. Par son activité d'évasion, le groupe de l'UNCC peut recueillir des informations importantes susceptibles d'intéresser notamment les Alliés. C'est autour de cette activité de renseignement que les différents noyaux et secteurs de ce que Julien Blanc qualifie de « nébuleuse du Musée de l'Homme » vont entrer en contact<sup>(11)</sup>. L'historien souligne ainsi le processus de coalition qui s'opère autour de certains groupes dans cette fin d'année 1940, tout en soulignant l'erreur de tomber dans une vision pyramidale. Les informations obtenues dans les camps de prisonniers sont transmises à d'autres noyaux gravitant dans l'orbite du Musée de l'Homme. Le groupe Hauet-Tillion semble avoir été moins concerné par l'activité de propagande que développée par ailleurs le groupe du Musée de l'Homme, qui publie à partir de décembre 1940 un journal clandestin, *Résistance*. Néanmoins, Germaine Tillion dit en 1946<sup>(12)</sup> avoir



© Association Germaine Tillion

Germaine Tillion en compagnie de sa mère, Émilie, à Madiran (Hautes-Pyrénées) en juin 1940. Écrivain et critique d'art, Émilie Tillion (1876-1945) a créé la collection des Guides bleus chez Hachette, avec son mari Lucien Tillion. Ce dernier étant mort en 1925, elle élève seule leurs deux filles, Germaine et Françoise.

eu une bonne connaissance de l'ensemble des activités du groupe, y compris celles relatives à la propagande. L'exemple de cette « nébuleuse », dont elle constitue un « rouage efficace », montre bien, outre le tâtonnement initial et l'invention des formes de la lutte, la perméabilité entre les activités et l'absence de spécialisation. Germaine Tillion le souligne après la guerre : « En 1940-1941, en zone Nord, je ne pense pas qu'il existe de mouvements qui n'aient pas été aussi des réseaux. Car ils ont tous fait du renseignement<sup>(13)</sup> ». Par ailleurs, il n'y a pas encore, pour beaucoup, de sentiment d'appartenance à un groupe constitué : celui-ci vient plus tard, parfois après la guerre, au moment de l'homologation.

L'exemple de Germaine Tillion permet de rappeler le rôle essentiel des femmes dans cette Résistance pionnière. Ce n'est pas vrai de tous les groupes, mais cela se vérifie chez d'autres, comme Défense de la France ou le Musée de l'Homme. Dans ce dernier, les femmes sont nombreuses, occupent des tâches variées, et sont des responsables de premier ordre. Au sein de l'UNCC, elles représentent 44 % des effectifs. Germaine Tillion a un rôle essentiel, dans l'assistance aux prisonniers, mais aussi comme « tête chercheuse » et comme « interface » entre les différents noyaux résistants qui se constituent<sup>(14)</sup>.

Le cas de Germaine Tillion, du groupe de l'UNCC et de celles et ceux qui gravitent autour du Musée de l'Homme illustrent par ailleurs un fait désormais bien connu : il a fallu « tout inventer » en 1940. Cette inexpérience créatrice, qui a posé les bases de la Résistance, a fragilisé les pionniers, très durement touchés par la répression. C'est ainsi que des traîtres infiltrent certains groupes : un agent travaillant pour le compte de l'Abwehr, Albert Gaveau avait été recruté par Vildé pour devenir son agent de liaisons. C'est lui qui est à l'origine de la chute de l'organisation développée autour du Musée de l'Homme. Un autre traître, l'abbé Robert Alesh, provoque l'arrestation de Germaine Tillion.

Cette dernière échappe au coup de filet de 1941, qui frappe durement le groupe du Musée de l'Homme : arrestation de Léon-Maurice Nordmann en janvier 1941, arrestation d'Yvonne Odon et Anatole Lewitsky le 10 février ; Georges Ithier, René Sénéchal et Boris Vildé en mars ; Agnès Humbert, Pierre Walter et Jacqueline Bordelet en avril. La Rochère et Hauet sont à leur tour interpellés à l'été. Ces arrestations montrent la fragilité des premiers groupes, très exposés à la répression, encore trop peu prudents par manque d'expérience, et cherchant à augmenter leurs effectifs : « on recrutait trop pour vivre longtemps », écrit Germaine Tillion<sup>(15)</sup>. Elle se dépense sans compter pour sauver ses camarades, essaye par exemple sans succès d'obtenir une demande de grâce auprès du Cardinal Baudrillard. Par ailleurs, la répression fortifie sa résolution au lieu de l'entamer. L'exemple de Germaine Tillion illustre ainsi un autre aspect fondamental de l'évolution de la Résistance française, que l'on retrouve tout au

long de la guerre : le lien entre les circonstances et l'évolution des formes de l'engagement et parfois aussi des convictions qui le fondent, puis par la suite sa place dans la société française. L'affaire dite du Musée de l'Homme, avec le procès des membres de l'organisation devant le tribunal militaire allemand de Paris et l'exécution de sept d'entre eux (parmi lesquels Boris Vildé et Anatole Lewitsky) au Mont-Valérien le 23 février 1942, accroît son engagement dans la Résistance. Les Allemands, jusque-là des ennemis, deviennent des criminels. Les hommes de Vichy, qui n'ont rien fait pour sauver les condamnés, des pleutres, des agents de l'ennemi.

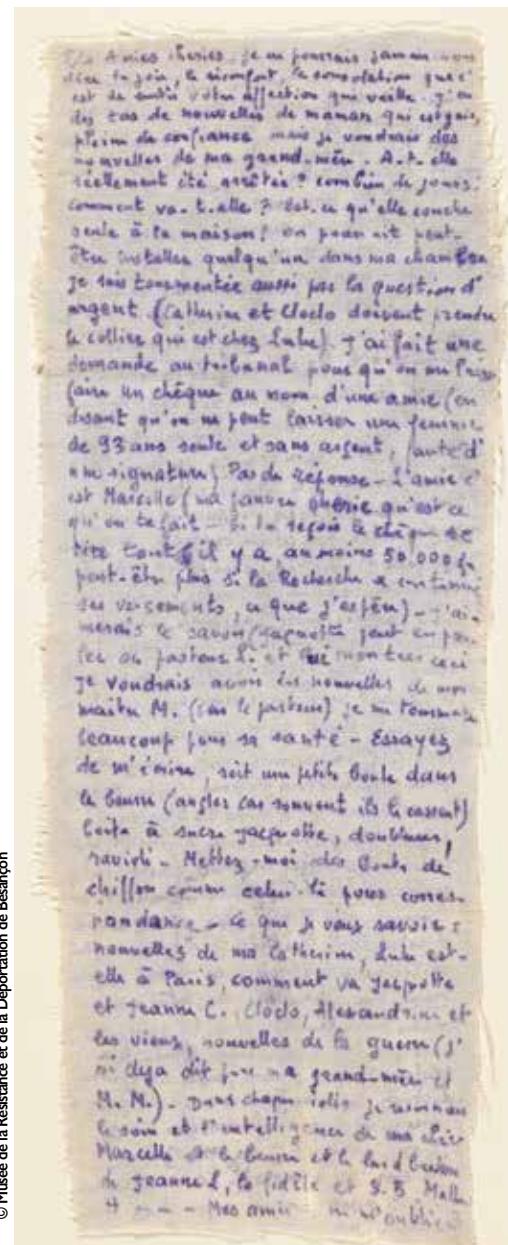
## Arrestation, emprisonnement et déportation à Ravensbrück

En 1941-42, Germaine Tillion entre en contact avec de nouvelles organisations, notamment le réseau Gloria SMH, dans le but notamment de faire évader Pierre de Vomécourt. Victime d'une trahison de l'abbé Robert Alesh, agent de l'Abwehr infiltré dans ce réseau, elle est arrêtée le 13 août 1942. Emprisonnée à la Santé puis à Fresnes (où elle prend le pseudonyme de Kouri), elle est déportée au titre du décret *Nacht und Nebel* le 21 octobre 1943 (sa mère l'est à son tour le 27 janvier 1944).

De sa prison, elle continue de résister, mais selon des modalités différentes. Elle reçoit des nouvelles de Londres dissimulées dans son linge propre (rapporté par Marcelle Monmarché, camarade de l'UNCC, qui fit de la propagande dans les camps de prisonniers et participa à des évasions), qu'elle communique à sa voisine de prison par la bouche de chaleur, qui informe une autre détenue<sup>(16)</sup>, qui les crie à son tour à l'heure de la soupe des gardiens : si c'est une manière pour les détenues de garder du lien, c'est aussi un pied de nez aux Allemands. Germaine Tillion fait l'objet de cinq chefs d'inculpation, pouvant chacun donner lieu à une condamnation à mort. À ses juges allemands, elle écrit le 3 janvier 1943 une lettre moqueuse, reprenant une confusion langagière contenue dans l'acte d'accusation. Autorisée à recevoir ses matériaux de recherche, elle poursuit l'écriture de sa thèse. Résister, c'est aussi tenir tête, comme elle l'a fait, lors de ses sept interrogatoires. Si elle n'est pas torturée physiquement, elle l'est psychologiquement : au cours d'un des interrogatoires, on lui annonce qu'elle sera « fusillée demain matin<sup>(17)</sup> ».

Germaine Tillion est déportée dans un convoi de 42 femmes partis de gare du Nord, et immatriculée à Ravensbrück le 31 octobre 1943 sous le numéro 24 588. Cent-vingt-

trois mille femmes ont été enregistrées dans ce camp, dont 25 à 26 000 sont décédées<sup>(18)</sup>. Elle fait partie des 8 850 femmes déportées de France pour mesure de répression, dont 6 600 sont passées par Ravensbrück (avec un taux de survie de 75 % environ). En octobre 1943, on y compte environ 15 000 détenues. Le camp c'est l'arrivée dans un univers « plus terrifiant que les visions de Dante et plus absurde que le jeu de l'oe<sup>(19)</sup> ». Un choc traumatique, sur lequel elle revient en 1946 : « en quelques



© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

## Lettre écrite sur une bande de tissu par Germaine Tillion depuis la prison de Fresnes le 5 avril 1943.

Incarcérée à Fresnes, Germaine Tillion parvient à établir une correspondance clandestine avec son amie Marcelle Monmarché qui lui fait parvenir du linge et des colis comme l'autorise le règlement de la prison. Germaine Tillion écrit alors sur des petites bandes de tissu dissimulées dans la doublure de ses vêtements sales que récupère Marcelle Monmarché. Grâce à ces lettres, sans crainte de la censure, elle peut communiquer vers l'extérieur les nouvelles de la prison. Elle y décrit ses conditions de détention, ses interrogatoires, son inquiétude pour ses camarades et pour sa mère qui, à son tour, est emprisonnée. Elle fait également passer des directives. En retour, grâce à ce canal, Germaine Tillion reçoit des informations sur le cours de la guerre.

## Retranscription de la lettre adressée par Germaine Tillion au tribunal militaire allemand de Paris, le 23 janvier 1943.

Le 22 octobre 1942, cinq chefs d'inculpation sont retenus par les Allemands contre Germaine Tillion : organisation de groupe de résistance, espionnage, évasion, hébergement d'agents alliés, assistance à des familles de déportés. Le 23 janvier 1943, depuis la prison de Fresnes, elle adresse au tribunal militaire allemand de Paris un rapport pour contredire l'acte d'accusation. Au final, elle est déportée sans jugement à Ravensbrück comme *Nacht und Nebel* le 31 octobre 1943.

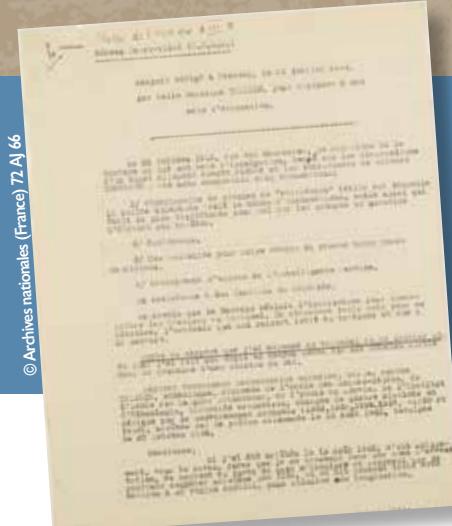
heures, nous eûmes la révélation brutale, du bagne, nous connûmes, les expériences de vivisection sur les jeunes filles ; [...] les histoires de transports noirs, d'exécutions isolées, les massacres en série, les chiens, les coups, les chambres à gaz...<sup>(20)</sup> ».

Au camp, Germaine Tillion est *Verfügbar*, littéralement disponible, terme qui désigne un déporté non affecté à un *Kommando* de travail qui était donc « disponible » pour les plus dures corvées du camp, soit le pire statut. Elle ne cherche pas à y échapper : « rechercher cette position, c'est refuser le système<sup>(21)</sup> ». Lorsqu'elle le peut, elle se cache avec des camarades et se soustrait au travail. Affaiblie par la maladie, elle bénéficie de la solidarité très forte qui se met en place entre les détenues. Et elle résiste, toujours : à la déshumanisation, d'abord. Et par la plume : elle pose un regard scientifique sur le camp, prend des notes sur son fonctionnement et son personnel sur des petits morceaux de papier pour pouvoir ensuite témoigner. Elle dresse des listes des gardes SS dissimulées dans des recettes de cuisine. Elle s'entretient aussi avec les codétenues, collecte des documents... *Kouri*, surnom adopté lors de sa détention à Fresnes pour ne pas être reconnue par les surveillants, étudie les catégories de prisonnières, la hiérarchie du camp, son organisation économique et spatiale, etc. Tous ces matériaux lui serviront pour rédiger son étude publiée après la guerre, *Ravensbrück*. Elle a également écrit une petite opérette, *Le Verfügbar aux Enfers*, qui met en scène la vie au camp sur le mode de l'autodérisson, et fourmille par ailleurs de renseignements. « Faire rire, rire de soi, transmettre l'information trois actes de Résistance en situation extrême. Telle est la performance de Germaine Tillion », écrit l'historienne Claire Andrieu<sup>(22)</sup>. Résister, c'est donc aussi témoigner, faire circuler l'information. On lui confie une bobine de pellicule photographique portant trace des expériences menées sur les jambes de déportées polonaises surnommées les « lapins de Ravensbrück ». Elle conserve ces preuves des crimes nazis et parvient à les faire sortir du camp.

Germaine Tillion fait partie des trois cents Françaises libérées par Himmler en avril 1945 et remises à la Croix-Rouge suédoise. Elle a été internée dix-huit mois : « si j'ai survécu, je le dois d'abord, et à coup sûr, au hasard, ensuite à la colère, à la volonté de dévoiler ces crimes et, enfin, à une coalition de l'amitié – car j'avais perdu le désir viscéral de vivre<sup>(23)</sup> ».

## Une « femme-mémoire

Comme toutes les autres déportées, Germaine Tillion revient des camps très affaiblie, et traumatisée. Rapatriée le 10 juillet 1945, elle a tout perdu. Sa mère, Émilie Tillion, a été gazée en mars 1945 à Ravensbrück (où une chambre à gaz fonctionne



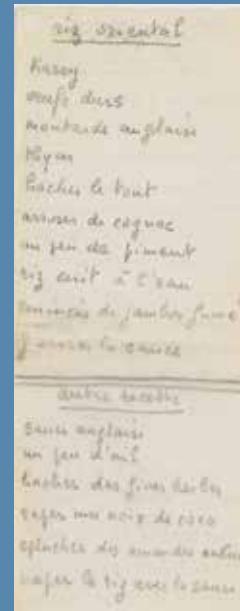
© Photographie P. Guénat - Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

camarades de déportation lui apporte un soutien essentiel – beaucoup parleront de l'importance de ces solidarités, au sein du camp bien sûr, mais aussi à leur retour.

Germaine Tillion témoigne dès janvier 1946 auprès du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale. La même année, elle publie une première version de son étude, *Ravensbrück*. Elle prend en charge, en hommage à ses compagnons de route, la liquidation administrative et l'homologation du groupe qu'elle nomme « réseau musée de l'Homme-Hautet-Vildé ». Ce travail l'occupe plusieurs mois : elle témoigne elle-même, et s'emploie à regrouper les documents. Elle réunit pendant dix ans une abondante documentation, qui constitue une source précieuse sur ce groupe. Elle porte également la mémoire de la déportation. Elle contribue ainsi à la fondation de l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR), participe au livre blanc sur la déportation et assiste à des procès d'anciens responsables nazis, comme ceux du camp de Ravensbrück en 1947 et 1950.

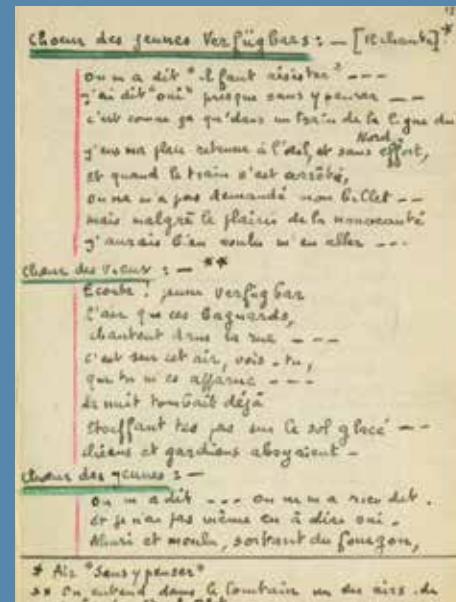
depuis janvier). Émilie Tillion est faite chevalier de la Légion d'honneur et reçoit la croix de guerre avec palme et la médaille de la Résistance française avec rosette. Alors que les Tillion étaient en déportation, la maison a été pillée par les Allemands, et la grand-mère Marie-Antoinette Cussac est décédée. Germaine Tillion est revenue de Ravensbrück sans sa thèse ni ses notes, le travail de toute une vie. Dans ces conditions, le lien très fort tissé avec ses

**Fausses recettes de cuisine écrites par Germaine Tillion au camp de Ravensbrück.** En déportation, Germaine Tillion rédige clandestinement de fausses recettes de cuisine pour y dissimuler les noms des responsables nazis du camp de concentration de Ravensbrück. Pour cela, elle a recours au procédé littéraire de l'acrostiche qui est utilisé notamment en poésie de contrebande pour cacher un message dans un poème. ▼Ainsi, si on prend la première lettre de chaque ligne de « autre recette », on peut lire verticalement le nom de SUHREN, qui fut commandant de Ravensbrück de 1943 à la libération du camp. Cette forme de résistance dans l'univers concentrationnaire permet de garder la trace de l'encadrement nazi dans la perspective de dénoncer les crimes nazis et de témoigner après la guerre lors de procès.



## Le Verfügbar aux Enfers, ► page 15, acte I intitulé « Printemps ».

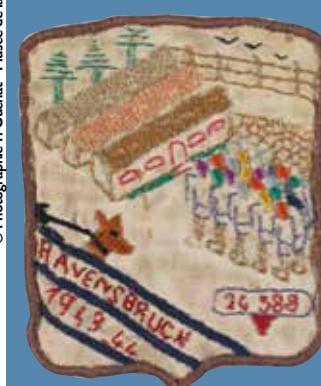
Ce carnet écrit clandestinement dans le camp de Ravensbrück par Germaine Tillion en 1944 est conservé au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.



Droits réservés

## ◀ Écusson brodé à Ravensbrück par Marguerite Flamencourt et offert à Germaine Tillion.

Il représente l'appel au camp encadré par les gardiennes SS dont la présence est évoquée par une main qui tient en laisse un des chiens qui terrorisait les déportées. Dans le coin inférieur droit, est brodé le numéro de matricule de Germaine Tillion à Ravensbrück : 24588. Ces petits objets offerts à l'occasion de Noël ou de leur anniversaire étaient un moyen pour les déportées d'échapper à la déshumanisation voulue par les nazis. Ils sont autant de signes tangibles de l'amitié qui les unissaient.





© Association Germaine Tillion

▲ Portrait au crayon d'Émilie Tillion réalisé au camp de concentration de Ravensbrück par France Audou le 7 février 1945.



Coll. Fondation de la Résistance

► **Voix et visages.** Bulletin mensuel de l'association des déportées et internées de la Résistance (ADIR) numéro 7, mars 1947.

Germaine Tillion assiste en tant qu'observatrice au premier procès de Ravensbrück organisé par les autorités britanniques dans leur zone d'occupation à Hambourg du 5 décembre 1946 au 3 février 1947. Il sera suivi de six autres procès pour crimes de guerre contre les fonctionnaires du camp de concentration de Ravensbrück.

Germaine Tillion n'oublie pas pour autant l'Algérie, qui ressurgit au cœur de l'actualité en 1954 : la « Toussaint rouge » marque le début de l'insurrection du FLN. Elle est envoyée auprès de Jacques Soustelle et monte des « centres sociaux ». Très présente sur le terrain, elle analyse les causes de l'embrasement, s'engage fortement en faveur des populations civiles dans la guerre, et dénonce la torture dès 1957. Cette même année, elle signe un appel au retour du général de Gaulle, dont elle soutient l'engagement politique et avec lequel elle échange beaucoup sur la crise algérienne<sup>(24)</sup>.

Elle a été, tout au long de sa vie, une « femme-mémoire », selon les mots de Nancy Wood. Sans jamais écrire ses mémoires, elle a beaucoup parlé, beaucoup écrit - sur la Seconde Guerre mondiale notamment. Germaine Tillion se livre très tôt à un travail « d'histoire participante » : en 1958, son article « Première résistance en zone occupée » est tout autant un témoignage qu'un essai d'explication de la

Résistance, avec parfois un regard en décalage (ou en avance), sur celui des historiens : elle affirme ainsi que celle-ci a bénéficié d'une « sympathie passive » de la société. Elle publie également deux autres versions de son ouvrage sur Ravensbrück, paru en 1946 (1972, 1987). Elle fut également l'auteure de nombreux ouvrages sur la guerre d'Algérie et l'ethnologie.

Pour son engagement pendant la guerre, Germaine Tillion reçoit la médaille de la Résistance française en 1946 et la croix de guerre. Elle est également élevée à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur et de grand-croix de l'Ordre national du mérite.

En 2015, le président de la République François Hollande (2012-2017) décide de l'entrée au Panthéon de Germaine Tillion. Cette panthéonisation est collective, puisqu'avec elle, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle Anthonioz et Jean Zay sont également panthéonisés<sup>(25)</sup>. ■



© Association Germaine Tillion

Germaine Tillion en Algérie avec les membres de la Commission Internationale Contre le Régime Concentrationnaire (CIRCR) en juin 1957. En juin 1957, en pleine bataille d'Alger, David Rousset obtient de Guy Mollet une autorisation de visite des lieux de détention en Algérie. La Commission envoie en Algérie cinq personnes, dont Germaine Tillion et Louis Martin-Chauffier.

(1) Germaine Tillion, *La traversée du mal. Entretien avec Jean Lacouture*, Paris, Arléa, 1999, pp. 43-44.

(2) *Ibid.*, pp. 43-44.

(3) Fabrice Grenard, « Germaine Tillion, une ethnologue au cœur des débuts de la Résistance. Été-Autunne 1940 », *Le choix de la Résistance*, Paris, PUF, 2021 (réédition poche 2024).

(4) Lorraine de Meaux, *Germaine Tillion. Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Perrin, 2024, p. 135.

(5) Fabrice Grenard, « Germaine Tillion, une ethnologue au cœur des débuts de la Résistance. Été-Autunne 1940 », *op. cit.*

(6) Cet engagement familial a été particulièrement démontré par Lorraine de Meaux, *op. cit.*

(7) *Ibid.*

(8) Julien Blanc, *Au commencement de la Résistance. Du côté du Musée de l'Homme. 1940-1941*, Paris, Seuil, 2010.

(9) *Ibid.*

(10) « Conversation avec Germaine Tillion : on ne peut transiger avec la vérité », revue *Panorama aujourd'hui*, mai 1978. Republié dans *À la recherche du vrai et du juste. À propos rompus avec le siècle*, textes réunis par Tzvetan Todorov, Paris, Le Seuil, 2001, p. 137.

(11) *Ibid.*

(12) Témoignage de Germaine Tillion auprès de E. Perro, 4 janvier 1946, Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Archives nationales, 72AJ66.

(13) Germaine Tillion, « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau « Musée de l'Homme-Haut-Vildé », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*.

(14) Julien Blanc, *op. cit.*

(15) *Ibid.*

(16) Germaine Tillion, *La traversée du mal*, *op. cit.*

(17) *Ibid.*

(18) Bernhard Strelbel, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005, 764 p.

(19) Germaine Tillion, *Les combats d'une ethnologue*, cité par Lorraine de Meaux, *op. cit.*, p. 209.

(20) Germaine Tillion, « À la recherche de la vérité », *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1973.

(21) Claire Andrieu, introduction à Germaine Tillion, *Une opérette à Ravensbrück*, Édition Points, 2007.

(22) *Ibid.*

(23) Germaine Tillion, *Introduction de Ravensbrück*, 1972, cité par Lorraine de Meaux, *op. cit.* p. 237.

(24) Lorraine de Meaux, *op. cit.*, p. 129.

(25) Déclaration de François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, à Paris le 27 mai 2015. À retrouver sur le site vie publique.fr <https://www.vie-publique.fr/discours/194905-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>



► Le 23 décembre 1999 à Saint-Mandé, Geneviève de Gaulle-Anthonioz remet les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à Germaine Tillion. En arrière-plan, se tient Anise Postel-Vinay, résistante-déportée, grande amie de Germaine Tillion.

## Bibliographie

- Julien Blanc, *Au commencement de la Résistance. Du côté du Musée de l'Homme, 1940-1941*, Paris, Seuil, 2010.
- Christian Bromberger et Tsvetan Todorov, *Germaine Tillion. Une ethnologue dans le siècle*, Arles, Actes Sud, 2002.
- Lorraine de Meaux, *Germaine Tillion. Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Perrin, 2024.
- Fabrice Grenard, « Germaine Tillion, une ethnologue au cœur des débuts de la Résistance. Été-Autunne 1940 », *Le choix de la Résistance*, Paris, PUF, 2021 (réédition poche 2024).
- « Les vies de Germaine Tillion », *Esprit*, Paris, février 2000.
- Bernhard Strelitz, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005, 764 p.
- Germaine Tillion, « Première résistance en zone occupée. Du côté du réseau Musée de l'Homme-Hauet-Vildé », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 30, avril 1958. Republié dans la revue *Esprit*, « Les vies de Germaine Tillion », février 2000, n° 261.

*Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 30, avril 1958. Republié dans la revue *Esprit*, « Les vies de Germaine Tillion », février 2000, n° 261.

• Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1972 (première édition 1946, réédition en collection « Points Histoire » en 1988).

• *La traversée du mal. Entretiens avec Jean Lacouture*, Arléa, 1997.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon possède un riche fonds Germaine Tillion. On peut consulter également celui conservé à la Bibliothèque nationale de France et étudié par Lorraine de Meaux pour son ouvrage (NAF 28 481), son dossier au Service Historique de la Défense à Vincennes (GR 16P 295725), à Caen (2IP659613) et les documents conservés par l'Association Germaine Tillion.

# Après-guerre, raconter l'engagement

Par Raphaëlle Bellon

**Germaine Tillion a beaucoup écrit et témoigné, à des fins à la fois d'histoire et de mémoire, dans une œuvre tournée vers la restitution et l'analyse du passé et la mise en garde pour l'avenir. Elle est notamment revenue après la guerre sur les motivations de son engagement, et son rapport à la défaite et au maréchal Pétain.**

« Un choc si violent que j'ai dû sortir pour vomir »

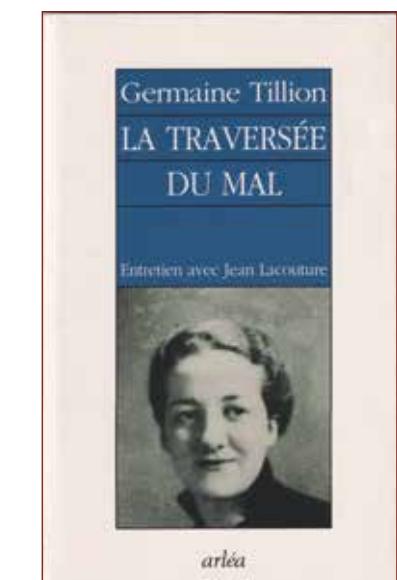
Le moteur premier de l'engagement quasi immédiat de Germaine Tillion est bien le refus de la défaite et de l'occupation, une réaction patriotique plus précoce en zone occupée chez les pionniers et pionnières du fait d'une présence allemande plus visible et plus pesante. Dès 1946, dans son témoignage conservé dans les archives du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Germaine Tillion déclare que « l'armistice l'a positivement atterrée », et « consternée<sup>(1)</sup> ». En 1958 elle insiste à nouveau sur la « douleur insupportable » qu'a représentée pour elle l'effondrement de la France. En 1999, son discours est plus radical encore : « j'apprends le 17 juin la demande d'armistice et c'est pour moi un choc si violent que j'ai dû sortir pour vomir<sup>(2)</sup> ». Le rejet de l'armistice est donc viscéral, et éclaire la précocité de son engagement. Mais si elle ressent « une culpabilité personnelle à l'égard des alliés anglais » (l'accord interallié de mars 1940 engageait les contractants à ne pas conclure de paix séparée), elle estime qu'il n'y a pas « culpabilité nationale » : elle prend là le contre-pied du discours dominant en France en 1940, qui a irrigué le discours du nouveau pouvoir mais aussi les réflexions menées par la Résistance sur l'après-guerre.

D'autres motifs ont pu animer les premiers résistants et résistantes : engagement politique préexistant, antifascisme, ... Germaine Tillion, elle, ne

pense pas son engagement de manière idéologique, et elle le dit après la guerre : elle était peu politisée, et s'en veut d'ailleurs pour cela au moment de la défaite. Mais il y a néanmoins sans doute déjà, comme elle le raconte d'ailleurs par la suite, un refus du nazisme, qu'elle a vu en action en 1938 : le choix d'aider les prisonniers coloniaux, alors qu'un régime raciste occupe la France, n'est à cet égard pas anodin.

Sur de Gaulle, dont elle n'a pas entendu l'appel le 18 juin mais dont elle prend connaissance le 19 juin, elle dira en 1958 qu'il est « l'homme qui était du même avis que moi ». Pour elle, comme pour beaucoup de pionniers et pionnières, le ralliement est d'abord moral, et non hiérarchique. Devenue ensuite amie avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz, résistante et déportée comme elle à Ravensbrück, elle reste après la guerre un soutien du général de Gaulle avec qui elle entretient par exemple une correspondance lors de la crise de 1958 en Algérie.

Si Germaine Tillion a toujours affirmé son refus immédiat et net de l'armistice dans tous ses témoignages, le récit qu'elle fait de son opinion sur Pétain en juin 1940 a pu évoluer. En 1946, alors qu'elle témoigne auprès de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France – CHOLF, qui devient ensuite en 1951 Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale suite à sa fusion avec le Comité d'histoire de la guerre – elle dit que « la nécessité de l'Armistice lui apparaît plausible, et encore maintenant [en 1946 donc], elle



croit que ce n'est pas le crime majeur de Pétain. Sur le moment, elle croit que Pétain [...] travaillera à sauver ce qui peut être sauvé, s'imagine qu'il travaille d'accord avec de Gaulle ». Comme beaucoup de Français et Françaises, Germaine Tillion semble en 1940 avoir accordé au moins le bénéfice du doute à Pétain. Son discours évolue ensuite. Ainsi, lors d'un entretien avec Jean Lacouture, alors qu'elle qualifie cette fois l'armistice de « scandale » par ailleurs « inacceptable » – elle dit de Pétain : « depuis le 17 juin, je considérais le vieil homme comme un capitulaire désastreux, responsable de toutes les infamies du gouvernement de Vichy<sup>(3)</sup> ». Dès 1958, elle disait, insistant déjà sur la dimension physique du rejet, mais qui porte sur le « régime », pas sur l'homme : « j'ai été malade, tout de suite, d'indignation, et j'ai eu horreur du régime de Pétain et du système de Pétain<sup>(4)</sup> ».

L'engagement de Germaine Tillion contre l'occupant, et contre le nazisme, est précoce

et sans concession, et l'infexion de son discours sur Pétain dans ses témoignages ne le met pas en question. Son positionnement à l'égard du maréchal a très certainement évolué dès la guerre, suite à la politique menée par le chef de l'État français, et surtout du fait de son expérience personnelle de résistante et déportée. Mais elle ne modifie pas tout de suite le récit de sa première impression, livrée très tôt après son retour des camps, en 1946. La reconstruction est perceptible dans le fait que « dès le 17 juin » elle considère Pétain « responsable de toutes les infamies du gouvernement de Vichy » : le terme « infamies » ne se limite sans doute pas à l'appel à cesser les combats, et recouvre aussi d'autres actes du régime de Vichy, postérieurs au 17 juin. Peut-être son discours s'est-il infléchi ensuite par un double mécanisme mémoriel, individuel et collectif. Cet infléchissement peut s'expliquer par le processus personnel de retour sur les circonstances de l'été 1940 et de compréhension de celles-ci au regard de ce qui a suivi, tout autant que par la relecture de son engagement dans la Résistance et du traumatisme de sa déportation. Il peut aussi découler du processus collectif de reconsideration du rôle joué par le maréchal dans l'opinion publique, et les progrès de la connaissance historique.

À la fin de sa vie, son jugement se fait d'ailleurs moins dur. Rappelant qu'elle a assisté à son procès, elle dit : « Dieu sait si je l'ai combattu, mais si j'avais dû souffler un argument à son avocat, j'aurais rappelé que Pétain avait 14 ans en 1870, qu'il était fils d'un paysan du Nord dont la ferme avait été envahie trois fois, en 1871, en 1914 et en 1940. L'humiliation, cela ne s'oublie pas et risque toujours de se résoudre dans la violence et dans la trahison<sup>(5)</sup> ».

« Un certain glissement des souvenirs constitue un péril majeur »

Cet exemple montre que le témoignage est inscrit dans deux temps : celui de l'événement, celui de la situation d'élocution. Il est une source

## Trois témoignages de Germaine Tillion sur la défaite.

Germaine Tillion donne un premier témoignage de la défaite le 4 janvier 1946 lequel sera transcrit et dactylographié par un correspondant du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale ([extrait 1](#)). Elle revient sur cet événement dans son article « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau Musée de l'Homme-Haut-Vildé » publié dans la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 30, avril 1958 ([extrait 2](#)). Elle évoque à nouveau ce moment dans *La traversée du mal. Entretiens avec Jean Lacouture* paru chez Arléa en 1997 ([extrait 3](#)).

### Extrait 1

« Mais elle [Germaine Tillion] avait cru à l'arrêt de l'offensive allemande sur la Somme, puis sur la Seine, puis sur la Loire, et aurait cru à un arrêt sur l'Adour. Elle est consternée par l'armistice, mais ne se sent qu'une sorte de culpabilité personnelle à l'égard des alliés anglais (songe à passer en Angleterre pour offrir ses services) ; Par contre estime qu'il n'y a pas culpabilité nationale, le désastre justifiant l'armistice. Elle n'incrimine donc pas Pétain ; pendant des mois encore, la thèse de la nécessité de l'armistice lui apparaît plausible, et encore maintenant elle croit que ce n'est pas le crime majeur de Pétain. Sur le moment, elle croit que Pétain est un « Résistant », travaillera à sauver ce qui peut-être sauvé, s'imagine qu'il travaille d'accord avec De Gaulle : elle ne connaît pas assez l'Allemagne et l'hitlérisme pour estimer ce double jeu futile ou criminel »

(Archives nationales 72AJ66, dossier 3, p.2)

essentielle et privilégiée de l'historien ou de l'historienne, notamment pour la Résistance, mais qui doit être étudié avec précaution car il en dit autant sur les représentations de celui ou celle qui s'exprime à l'époque des faits qu'au moment où il ou elle parle. Le récit du passé par ses acteurs et actrices est en effet soumis aux pièges de la mémoire et de la reconstruction *a posteriori*. Germaine Tillion elle-même le relevait : « lorsqu'on étudie une période définitivement achevée, et sur laquelle on possède peu de documents datés, un certain glissement des souvenirs constitue un péril majeur : ce qu'on pensait en 1942, on croit, de très bonne foi, l'avoir pensé dès 1941<sup>(6)</sup> ». ■

### Extrait 2

« Je n'avais pas prévu et à peine pressenti l'effondrement de la France et j'en souffrais, d'une douleur insupportable, accrue encore par les reproches que je me faisais de mon indifférence antérieure. [...] Je pensais en 1940 que la France ayant entrepris une guerre aux côtés de l'Angleterre, j'étais personnellement obligée de considérer les Anglais comme des alliés. » (p.8)

### Extrait 3

« J'apprends, le 17 juin, la demande d'armistice, et c'est pour moi un choc si violent que j'ai dû sortir pour vomir. Demander l'armistice, c'était ouvrir soi-même sa porte à l'ennemi, c'était se soumettre à un ennemi totalement inacceptable [...] (p.43)

depuis le 17 juin 1940, je considère le vieil homme comme un capitulaire douteux, responsable de toutes les infamies du gouvernement de Vichy. » (pp. 87-88)

(1) Germaine Tillion, « Première Résistance en zone occupée. Du côté du réseau « Musée de l'Homme-Haut-Vildé », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°30, avril 1958.

(2) Germaine Tillion, *La traversée du mal. Entretiens avec Jean Lacouture*, Paris, Arléa, 1999, pp. 43-44.

(3) *Ibid.*, p.87.

(4) Germaine Tillion en 1958 dans un texte intitulé « Germaine Tillion », cité par Lorraine de Meaux, *Germaine Tillion. Une certaine idée de la Résistance*, Paris, Perrin, 2024. Lorraine de Meaux dit de ce texte que c'est une sorte de CV.

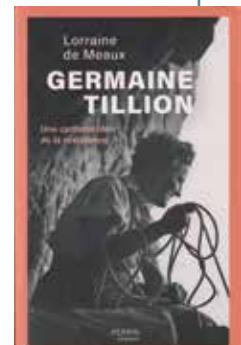
(5) Germaine Tillion (alors âgée de 93 ans) dans un entretien à *Télérama*, cité par Lorraine de Meaux, *op. cit.*, p. 248.

(6) Germaine Tillion, « Première Résistance en zone occupée », *op. cit.*

## Compte-rendu de lecture du livre de Lorraine de Meaux, Germaine Tillion. Une certaine idée de la Résistance, Paris, Perrin, 2024, 453 pages.

Lorraine de Meaux raconte dans cet ouvrage le parcours de Germaine Tillion, de manière précise et incarnée, depuis sa jeunesse à Saint-Maur-des-Fossés jusqu'à la fin de sa vie. Si son destin durant la Seconde Guerre mondiale est bien connu, l'un des grands intérêts de ce livre est de retracer l'intégralité de sa vie et d'en donner à découvrir des aspects peut-être moins familiers du grand public. Ethnologue, résistante, déportée, engagée contre toute forme d'atteinte aux droits de l'humain et aux libertés comme lors de la guerre d'Algérie, elle est une femme aux multiples facettes qui toutes reflètent, pour reprendre les mots de l'auteur, « un humanisme lumineux ». L'ouvrage de Lorraine de Meaux éclaire à partir d'archives pour certaines inédites issus du fond Germaine Tillion l'intégralité de la vie de cette figure majeure du vingtième siècle. La grande force de ce livre est de donner à entendre la voix de Germaine Tillion elle-même, par la publication de larges extraits de sa correspondance ou de ses carnets, mais aussi celle de celles et ceux qui l'entouraient. Si on peut regretter parfois l'usage presque exclusif de ces documents personnels comme source, ce choix permet aussi de donner de la chair à cette femme parfois figée en icône nationale : à travers ses mots et ceux de ses proches, on découvre une personnalité drôle et fascinante, à la fois très impressionnante et très proche, profondément humaine. Germaine Tillion incarne bien une « certaine idée de la Résistance », une « certaine idée » de l'engagement et de l'humain. Lorraine de Meaux n'en gomme cependant pas certaines aspérités, comme sa prise de position lors du Procès Papon. L'autrice livre ainsi un portrait minutieux et incarné de Germaine Tillion dans un ouvrage rigoureux qui ne verse jamais dans l'hagiographie, et qui se lit presque comme un roman.

Lorraine de Meaux a reçu pour cet ouvrage le prix Philippe Viannay-Défense de la France qui lui a été remis en novembre 2024 lors d'une cérémonie au Sénat. Elle a également été récompensée du prix de la biographie politique.



# Germaine Tillion au Panthéon : aux grandes femmes, la Patrie reconnaissante

Par Raphaëlle Bellon

**Germaine Tillion est panthéonisée par la République en 2015 aux côtés de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay. La Fondation de la Résistance a rencontré François Hollande, président de la République de 2012 à 2017 qui a présidé à cette panthéonisation.**

En février 2014, le président de la République François Hollande (2012-2017) annonce l'entrée au Panthéon de Germaine Tillion, ainsi que de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay. Ils sont panthéonisés le 27 mai 2015, jour de la journée de la Résistance instituée en 2013. Le choix se porte sur des figures qui ont incarné les valeurs de la République et qui ont pour cela payé un prix lourd pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi bien sûr la Résistance qui est mise en avant.

En 1964 déjà, le général de Gaulle avait décidé la panthéonisation de Jean Moulin, figure majeure de la Résistance, acteur central de son unification, et personnalité alors consensuelle en même temps qu'elle incarnait la mémoire gaulliste. François Hollande a choisi lui de faire entrer deux hommes et deux femmes ayant connu la mort (Jean Zay, Pierre Brossolette) ou la déportation (Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion) pour leur engagement.

Pierre Brossolette s'engage tôt dans la Résistance. Après avoir évolué dans la sphère du groupe du Musée de l'Homme, il rejoint le réseau Confrérie-Notre-Dame. Il arrive à Londres en avril 1942 et devient ensuite un des adjoints de Passy, chef du BCRA. Il effectue trois missions clandestines en France de juin 1942 à mars 1944, dont une ayant pour but de cordonner l'action civile de la Résistance en zone Nord (mission « Brumaire », janvier-avril 1943). Arrêté le 3 février 1944, il se suicide le 22 mars pour ne pas parler sous la torture.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du général, s'engage très tôt dans la Résistance. Elle gravite elle aussi dans le groupe du Musée de l'Homme avant de rejoindre en 1943 le mouvement Défense de la France. Emprisonnée à Fresnes, elle est déportée à Ravensbrück en février 1944. Après la guerre, elle est membre de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), dont elle devient ensuite présidente. Elle s'engage aussi dans le mouvement ATD Quart-monde. Comme Germaine Tillion, elle a donc porté la mémoire de son engagement après la guerre, et prolongé celui-ci dans d'autres combats.

Avocat et journaliste, Jean Zay fut ministre de l'éducation dans le gouvernement du Front populaire, poste depuis lequel il lance d'importantes réformes visant à démocratiser l'école. Après la déclaration de guerre, il démissionne pour s'engager dans l'armée française. Embarqué à bord du *Massilia*, arrêté, il est condamné après une parodie de justice par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand en octobre 1940. Incarcéré pendant quatre ans, il est assassiné par les miliciens le 20 juin 1944.

À deux femmes seulement, jusque-là, « la Patrie » avait été « reconnaissante<sup>(1)</sup> » : Marie Curie et Sophie Berthelot. L'entrée de Germaine Tillion et de Geneviève de Gaulle-Anthonioz « dans ce temple de la République » a pu être l'occasion de rappeler le rôle des femmes dans la Résistance, récemment mis en valeur par l'historiographie. François Hollande l'avait lui présenté comme un symbole, évoquant « les femmes qui savent, à votre exemple, qu'aucune porte ne peut plus leur être fermée ». Toute panthéonisation ayant un sens politique, celle-ci est en effet l'occasion de faire passer un message. À travers Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion, Jean Zay, le président de la République souhaite mettre en avant certaines valeurs, dans un contexte de multiplication des crises à l'international et alors que la France a été, entre l'annonce et la panthéonisation effective, frappée par des attentats en janvier 2015. ■

(1) Le Panthéon porte à son frontispice la mention « aux grands hommes, la patrie reconnaissante ».



Photo Constance Chaignon

Le 27 mai 2015, à l'occasion de la journée nationale de la Résistance, quatre personnalités représentatives de l'esprit de Résistance ont rejoint le Panthéon : Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay.

## Trois questions à François Hollande

Pourquoi ce choix de Germaine Tillion aux côtés de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay ?

Germaine Tillion était peut-être, paradoxalement, la moins connue des quatre : il s'agissait de la mettre en lumière. Panthéoniser, c'est aussi essayer de mieux faire connaître des individualités qui ont marqué la République et ont contribué à forger l'idéal républicain, et qui méritent d'être davantage reconnues encore qu'elles ne le sont. Si le choix s'est porté sur elle, c'est bien sûr pour son engagement dans la Résistance. À travers elle, c'est d'ailleurs à l'ensemble du groupe du Musée de l'Homme qu'on voulait rendre hommage. Mais si Germaine Tillion est panthéonisée, c'est aussi plus largement pour l'ensemble de sa vie, qui est en elle-même un message et un exemple : elle a fait des choix courageux et a mené sa vie avec une farouche volonté d'indépendance. Elle a toujours agi en fonction de ses convictions profondes. Malgré cette vie impressionnante qui est la sienne, elle reste paradoxalement une figure accessible.

Si vous deviez ajouter un élément ou insister sur un point par rapport au discours prononcé à l'occasion de sa panthéonisation en 2015, lequel choisiriez-vous ?

J'insisterai sur la notion d'engagement, total, profond. Même après un conflit tel que la Seconde Guerre mondiale au cours duquel elle a été durablement éprouvée, elle n'a pas pourtant mis un terme à son engagement. Cet engagement n'est pas idéologique, il ne se fait pas au nom d'un parti ou d'un idéal qui le précédérait mais au nom d'une conviction profonde. Germaine Tillion est indépendante : sa position sur l'Algérie l'a montré. C'est une intellectuelle, et son positionnement s'appuie sur un raisonnement réfléchi. Mais elle était aussi profondément humaine.

Germaine Tillion est une figure essentielle du XX<sup>e</sup> siècle, régulièrement étudiée par les élèves dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Vous étiez président lors de la réforme du CNRD en 2016 et vous avez reçu les lauréats et lauréates de la session 2015 à l'Élysée. Pourquoi ce concours est-il si important ?

La Seconde Guerre mondiale est à la fois bien et mal connue du grand public. Dans le même temps, les derniers témoins disparaissent. C'est toute l'importance du CNRD, qui est un concours avec une forte dimension mémorielle, mais aussi un concours d'histoire. Et si les candidats et candidates s'intéressent à des grandes figures qu'il est essentiel de connaître comme Germaine Tillion, ils mettent aussi en lumière des individus restés plus anonymes, et qui ont pourtant joué un rôle essentiel.

## L'inauguration de l'exposition « Le rôle de la Résistance dans la Libération de la France » au lycée Molière

L'exposition itinérante « Le rôle de la Résistance dans la Libération de la France » (12 panneaux) a été réalisée par la Fondation de la Résistance, avec le concours de nombreux partenaires que sont les musées, les centres d'archives, les bibliothèques, les fondations et les familles de résistants qui ont été sollicités pour obtenir des illustrations variées. Cette exposition à vocation pédagogique peut être empruntée par les établissements scolaires mais aussi par les mairies et les établissements culturels (centres d'archives, médiathèque et musées).

Elle a été inaugurée le 26 septembre au lycée Molière à Paris (XVI<sup>e</sup>) en présence d'Olivier Dautresme, délégué académique représentant le recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris ; de Mirali Irankhah, proviseur du lycée Molière ; d'Anne-Marie Poutier, présidente de l'Association Amicale des anciennes et anciens élèves du lycée Molière ; de Catherine Dumas, sénatrice de Paris ; de Samia Badat Karam, première adjointe au maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement, conseillère de Paris ; de Katerine de Meaux,

adjointe au maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement, chargée des anciens combattants ; de Gilles Pierre Levy, de Vianney Bollier et du préfet Jean-Francis Treffel, respectivement président, trésorier et directeur général et de la Fondation de la Résistance.

L'inauguration a débuté dans la salle des actes avec la présentation de l'exposition par Raphaëlle Bellon, responsable des activités pédagogiques de la Fondation, et Fabrice Grenard, son directeur scientifique. Dans le théâtre, Catherine Dumas, Olivier Dautresme et Gilles Pierre Levy ont ensuite pris la parole. Des enseignants et des élèves, dont certains avaient reçu le premier prix de l'académie de Paris dans la catégorie travail collectif collège du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024, ont évoqué le travail d'histoire et de mémoire mené au lycée Molière notamment au sein de l'atelier des Juniors du Relais de la Mémoire. Enfin, la chorale des élèves a interprété *La Complainte du partisan* et *La Marseillaise*. ●

FM



Présentation de l'exposition par Fabrice Grenard et Raphaëlle Bellon.



Photos Franz Malassis

Allocution du président Gilles Pierre Levy derrière lequel se tient la chorale des élèves de Molière.

## Le vernissage de l'exposition « Les femmes dans la Résistance » dans les Services du Premier Ministre

Le 7 octobre dans les locaux des Services du Premier Ministre au 20 avenue de Ségur à Paris (VII<sup>e</sup>) une assistance nombreuse était venue découvrir l'exposition « Les femmes dans la Résistance » en présence de Stéphanie Mork, haute fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la diversité, représentant l'association Les Femmes des Services du Premier Ministre et de Serge Duval, directeur des services administratifs et financiers du Premier ministre.

Pour les Journées européennes du patrimoine 2024, les 21 et 22 septembre, une trentaine de préfectures partout en France avait accueilli l'exposition « Les femmes dans la Résistance » conçue par la Fondation de la Résistance en 2019, re-maquettée par le Service d'Information du Gouvernement et labellisée par la Mission du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Cette initiative, qui s'inscrit dans la grande cause du quinquennat, dans le cadre du plan d'action gouvernemental « Toutes et tous égaux », coïncide avec l'anniversaire du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la Libération de la France.

Dans leurs allocutions, Michael Nathan, directeur du Service d'Information du Gouvernement et le général Michel Delion, directeur



Vianney Bollier, trésorier de la Fondation de la Résistance lors de son allocution.

© Photo Benoît Gravier DSAF

général de la Mission Libération, ont rappelé l'importance du partenariat mis en place avec leurs institutions respectives et la Fondation de la Résistance. Vianney Bollier, trésorier de la Fondation de la Résistance et fils du compagnon de la Libération André Bollier, a exposé les actions que nous menons pour transmettre cette page de notre histoire aux nouvelles générations. Il a ensuite présenté les autres expositions itinérantes réalisées par la Fondation<sup>(1)</sup> et a expliqué combien ce sujet du rôle des femmes dans la Résistance avait une résonnance dans son histoire familiale.

Puis, le public a pu bénéficier d'une visite commentée de l'exposition assurée par Frantz Malassis, chef du département documentation et publications à la Fondation. ●

FM

(1) Le Conseil national de la Résistance, la médaille de la Résistance française et le rôle de la Résistance dans la Libération du territoire.



Photo Laurence Billaut

Une partie de l'équipe de la Fondation de la Résistance et de l'association des amis de la Fondation de la Résistance sur le stand. De gauche à droite : Maurice Bleicher, Louis Allier et Frantz Malassis.

## Les activités des Amis de la Fondation de la Résistance à Paris et en régions

Durant le semestre écoulé, l'association des Amis de la Fondation de la Résistance a poursuivi ses activités culturelles et mémorielles.



Photo Maurice Bleicher

### Une conférence sur la Résistance et l'humour

Le 10 octobre, l'association des Amis de la Fondation de la Résistance a accueilli Alya Aglan, professeur d'histoire à l'Université Paris I et auteure de l'ouvrage *Le rire ou la vie. Anthologie de l'humour résistant 1940-1945* paru chez Gallimard, Folio histoire.

Elle nous a fait découvrir papillons, caricatures parues dans la presse clandestine et dans celle de la France libre, parodies, chansons, faux textes administratifs... qui ont dénoncé l'occupation et qui ont soulevé les masques de la collaboration, faisant apparaître la véritable nature du régime de Vichy. Elle a ainsi montré à quel point l'humour fut une arme efficace de contre-propagande face à l'occupant allemand et à ses collaborateurs.

### La participation de MER aux Journées européennes du patrimoine

Aux côtés de la Fondation de la Résistance, l'association des Amis de la Fondation de la Résistance a présenté ses activités au château de Vincennes lors des Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre dernier.

Pendant ces deux jours, Maurice Bleicher, Frantz Malassis, Louis Allier et Marie-Christine Vignon accueillaient les visiteurs sur le stand.

### Le lancement du CNRD en Aveyron

Le lancement officiel du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2024-2025 dont le thème est « Libérer et refonder la France (1943-1945) », s'est déroulé le 13 novembre dans la préfecture de l'Aveyron à Rodez.

Ce moment fut introduit par l'inauguration de l'exposition « La tragédie de Sainte-Radegonde » sur les grilles de la préfecture (notre photo) pour être ainsi visible par la population pendant plusieurs semaines.



Autour du préfet de l'Aveyron Charles Giusti se tient une partie de l'assistance présente lors du lancement officiel du CNRD dans ce département.

Marc Hubertz, délégué de MER en Aveyron, a participé à ce moment fort en tant que membre du jury.

### Le travail autour du CNRD dans le Finistère

Le 20 novembre 2024, François Fouré, délégué de MER pour le Finistère, est intervenu devant les élèves d'une classe de première au lycée Brizeux de Quimper à l'invitation de Delphine Le Floc'h. Il les a sensibilisés à l'importance du Concours national de la Résistance et de la Déportation, première forme d'engagement personnel dans la préservation et la transmission de la Mémoire mais aussi élément de compréhension du sens du terme



Photo François Fouré

François Fouré intervient devant les élèves du lycée Brizeux à Quimper.

« faire Nation ». Il les a incités à participer à ce concours. L'après-midi à Pont de Buis, il a participé à la présentation du thème 2024-2025 par Philippe Chérel, IA-IPR d'Histoire-Géographie, référent académique Mémoire et Citoyenneté. Fruit de ce travail de terrain, l'année dernière ce sont 805 élèves de 30 établissements du Finistère qui ont présenté le concours. En 2025, la cérémonie de remise des prix se déroulera le 17 mai à Quimper. Les lauréats se verront offrir une visite au Musée de la Résistance en Argot (Saint-Connan) et sur les lieux de mémoire du réseau Shelburn (Plouha) le 4 juin.

### Les obsèques de Jean Nallit dans le Rhône

Robert Bacconnet, délégué de MER pour le Rhône, a rendu un dernier hommage au résistant Jean Nallit, décédé à l'âge de 101 ans. Engagé dans la résistance à tout juste 17 ans, Jean Nallit participe quatre années durant à la fabrication et à la distribution de faux papiers qui ont sauvé des centaines de vies, jusqu'à son arrestation par la Gestapo au printemps 1944. Incarcéré à la prison de Montluc, où il garde

le silence malgré la torture, puis déporté au camp de Buchenwald, il est libéré par les alliés, le 8 mai 1945, alors qu'il avait été embarqué par les SS, avec ses compagnons d'infortune, dans une marche funeste de 900 km en direction de la Mer Baltique.

Jean Nallit était notamment grand-croix de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre du Mérite, médaillé de la Résistance française et Juste parmi les Nations.



Photo Raymond Bacconet

Le 22 novembre en l'église de l'Immaculée conception de Caluire-et-Cuire étaient célébrées les obsèques de Jean Nallit.

### Les activités de l'AERIA

L'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure des Alsaciens (AERIA) a présenté son exposition « La Résistance des Alsaciens » dans un village de la vallée de la Bruche et à la mairie d'Illkirch Graffenstaden qui constituait la 66<sup>e</sup> étape de cette exposition itinérante.

LAERIA a également participé à l'inauguration d'une nouvelle plaque posée à l'entrée du collège épiscopal de Saint-Étienne à Strasbourg en honneur de deux anciens élèves : Robert Kieffer et Alphonse Adam. Tous deux résistants, membres du Front de la Jeunesse d'Alsace, ils sont arrêtés, emprisonnés puis fusillés le 15 juillet 1943 à Strasbourg dans l'Alsace annexée de fait.

Cette association a enfin été active dans l'opération « 100 fleurs pour les résistants » initiée par le club Jacques-Peirottes. L'idée était de signaler par une fleur jaune peinte au pochoir sur le trottoir les adresses de 110 résistants strasbourgeois. En complément, des autocollants précisent les noms et actions de ces patriotes. ●

**Maurice Bleicher**

### Adhésion :

Cotisation minimum 30 €

Association des Amis de la Fondation de la Résistance – Mémoire et Espoirs de la Résistance

Place Marie-Madeleine Fourcade,  
16-18 place Dupleix – 75015 Paris

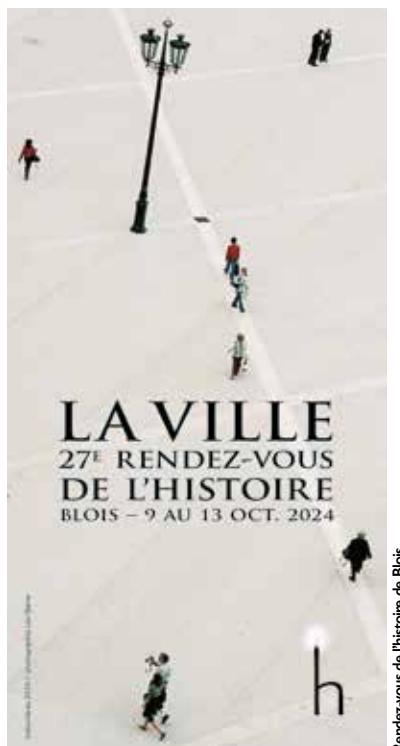
Courriel : [contact@memoresist.org](mailto:contact@memoresist.org)  
site internet : [www.memoresist.org](http://www.memoresist.org)

Page Facebook :  
[www.facebook.com/Memoresistance](https://www.facebook.com/Memoresistance)  
Tél. : 01 45 66 92 32

## La Fondation de la Résistance aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois

La Fondation de la Résistance a participé comme chaque année aux traditionnels Rendez-vous de l'histoire de Blois, qui se sont tenus du 9 au 13 octobre 2024 et avaient pour thème « La ville ». Bénéficiant tout au long de la durée du festival d'un stand sous le chapiteau érigé près de la halle aux grains dans le cadre du salon du livre, la Fondation a pu faire connaître au public présent ses activités et diffuser ses dernières publications.

L'équipe de la Fondation a également pu participer à différentes manifestations (conférences, ateliers pédagogiques, tables rondes et « cartes blanches ») qui ont toutes été très suivies. Deux ateliers pédagogiques ont été proposés dans le cadre du « lab de l'enseignant ». L'un sur la « libération des villes en août 1944 » était animé par Raphaëlle Bellon, responsable des activités pédagogiques à la Fondation de la Résistance avec la participation de Yann Simon, professeur relais au musée de la Libération de Paris-musée du général Leclerc-musée Jean Moulin et de Sarah Clavé, professeure agrégée d'histoire. L'autre sur « la guérilla urbaine en France



sous l'Occupation » était dirigé par Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation, avec la participation de Sophie Bachmann, responsable des activités pédagogiques à l'INA et Dimitri Manessis, docteur en histoire. La carte blanche de la Fondation de la Résistance qui réunissait Claire Andrieu, professeure émérite à Sciences Po, Fabrice Grenard, Paul Lenormand, maître de conférences à l'Université de Paris Nanterre et Steffen Prauser, docteur en histoire, avait pour thème les « capitales européennes en guerre » avec une comparaison entre Paris, Prague, Rome, et Varsovie.

Fabrice Grenard est également intervenu lors de différentes manifestations organisées par des institutions partenaires. Une table ronde était ainsi présentée par Canopé sur Oradour-sur-Glane dans la Libération et la refondation de la France. Une autre était organisée par l'APHG sur le thème du CNRD 2024 « Libérer et refonder la France (1943-1945) ». Enfin, une carte blanche était proposée par Tallandier et le ministère des Armées sur l'historiographie de la Résistance.

Les prochains Rendez-vous de l'histoire de Blois auront lieu du 8 au 12 octobre 2025 et auront pour thème « La France ? ». ●

FG

## La remise du Prix Philippe Viannay-Défense de la France au Palais du Luxembourg

Créé en 1991 par l'association Défense de la France, attribué par la Fondation de la Résistance depuis la dissolution de cette association en 2006, le prix Philippe Viannay-Défense de la France récompense chaque année un ouvrage ou un manuscrit inédit consacré à la Résistance au nazisme en France ou en Europe.

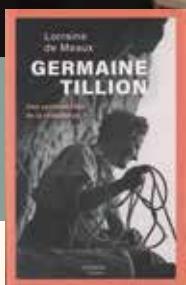
Présidé depuis quatre ans par l'historienne Dominique Veillon, directrice honoraire de recherches au CNRS, le jury est composé de Claire Andrieu, professeure émérite à Sciences Po ; de Laurent Douzou, professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Lyon ; de Patricia Gillet, conservatrice générale aux Archives Nationales ; de Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance et de Bruno Leroux, historien. Plus d'une vingtaine d'ouvrages parus entre juillet 2023 et juin 2024 ont candidaté cette année au prix Philippe-Viannay-Défense de la France.

Le prix Philippe Viannay-Défense de la France 2024 a été décerné à l'historienne Lorraine de Meaux pour sa biographie consacrée à Germaine Tillion publiée par les éditions Perrin (**voir compte rendu p. VII**). Agrégée et docteur en histoire contemporaine, Lorraine de Meaux, qui a travaillé à partir du fond Germaine Tillion conservé à la Bibliothèque nationale de France, a réalisé une très belle biographie d'une femme qui s'est engagée tout au long de sa vie, incarnant « un humanisme lumineux qui puise dans les souffrances éprouvées sa détermination » pour reprendre une formule qui figure en conclusion de l'ouvrage. D'une écriture fluide et très agréable à lire, son livre évoque les nombreux combats qui ont jalonné la vie de Germaine Tillion : la Résistance, la dénonciation de l'univers concentrationnaire nazi, son engagement contre les dérives du stalinisme ou contre la torture en Algérie. Il nous permet de mieux connaître cette ethnologue



Photo Frantz Malassis

À la tribune de gauche à droite :  
Fabrice Grenard, Bruno Leroux, Gilles Pierre  
Levy, Dominique Veillon, Claire Andrieu,  
Patricia Gillet et Laurent Douzou lors de la  
remise du prix.



devenue une figure de l'engagement au XX<sup>e</sup> siècle et qui a été panthéonisée le 27 mai 2015 par le président François Hollande.

La cérémonie de remise du prix s'est déroulée comme chaque année dans la salle René Coty au Palais du Luxembourg le 7 novembre 2024 en présence d'une assistance nombreuse. ●

FG

## Le colloque « La Rencontre : la France libre, la France et la Résistance intérieure »

Un colloque co-organisé par la Fondation de la Résistance et la Fondation de la France libre intitulé « La Rencontre : la France libre, la France et la Résistance intérieure du débarquement allié en Normandie à l'été 1945 » s'est tenu les 21 et 22 novembre 2024 en l'hôtel national des Invalides, dans l'amphithéâtre Austerlitz du musée de l'armée.

Ce colloque qui a reçu le label du GIP de la « Mission du 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » représente l'une des nombreuses manifestations proposées par la Fondation de la Résistance autour du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France. Il a permis d'envisager la façon dont s'est déroulée à partir du débarquement allié du 6 juin la « rencontre » entre les deux Résistances qui s'étaient développées depuis 1940. D'un côté, la Résistance extérieure, celle de la France libre dirigée par le général de Gaulle, qui a permis de maintenir la France dans la lutte aux côtés des Alliés en participant à de nombreuses campagnes militaires en Afrique, au Proche Orient et en Italie. De l'autre, la Résistance intérieure, celle des mouvements, des réseaux ou encore des maquis, qui a développé des actions clandestines en France occupée à la fois contre l'occupant allemand et le régime de Vichy qui avait fait le choix de la collaboration. Ces deux résistances entretenaient bien sûr des liens importants, concrétisés notamment par la création du Conseil national de la Résistance en mai 1943 qui permet à la fois d'unifier la Résistance intérieure mais aussi de la placer sous la seule autorité du général de Gaulle. La Délégation générale instituée par Jean Moulin permettait d'assurer des liaisons permanentes entre les résistants de l'intérieur et Londres puis Alger. Mais la période qui débute avec le débarquement allié du 6 juin 1944 constitue bien l'heure de vérité pour les différents acteurs concernés.



Photos Franz Malassis

1- Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance lors de l'ouverture du colloque. À la tribune (de gauche à droite) Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance et Jérôme Maubec, responsable des recherches historiques à la Fondation de la France libre.

2- De gauche à droite, Géraud Létard, chercheur au Service historique de la Défense, Laurent Thiery, chargé de recherche à la Fondation de la Résistance et Rémi Dalisson, professeur à l'université de Rouen-ESPE.

Elle marque le retour dans la mère patrie de Français libres qui ont quitté le territoire depuis 1940 et ont connu pendant quatre ans une forme d'exil. On assiste également à la rencontre sur le terrain de deux catégories de résistants, ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur, qui avaient connu des modes d'actions et des expériences très différentes entre 1940 et 1944.

Après l'ouverture du colloque par le général Bresse, président de la Fondation de la France libre et Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance ; 16 intervenants se sont succédés pendant deux jours pour évoquer différentes thématiques comme « la participation française aux combats de la Libération », « la restauration de l'État républicain », « les projets et débats autour de la refondation », « les aspects militaires et politiques de la Libération au village », « les Alliés comme acteurs et témoins » ou encore les « enjeux mémoriels » du sujet. Les conclusions du colloque ont été prononcées par Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance. Une assistance nombreuse a pu suivre pendant deux jours les différentes communications proposées, qui devraient donner lieu à publications. ●

FG

## *La Fondation de la Résistance a besoin de vous pour transmettre des valeurs citoyennes à la jeunesse*

**L**a Résistance a été autant un combat spirituel et moral qu'une lutte militaire et politique contre l'occupant allemand et le régime de Vichy. Elle était porteuse de valeurs humanistes et républicaines. Cet héritage moral et social qui a façonné la société française contemporaine, les résistants et les résistantes ont souhaité le transmettre aux jeunes générations. C'est pourquoi, en 1993, venant de tous les horizons de pensée, ils ont créé la Fondation de la Résistance pour qu'une structure dynamique leur survive.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de la Résistance encourage la recherche historique et développe une importante activité pédagogique notamment grâce au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Pierre angulaire de la transmission de cette histoire et de cette mémoire, il permet chaque année de transmettre les valeurs de la Résistance auprès de plus de 35 000 jeunes collégiens et lycéens.

Scannez-moi



*Donnez-nous les moyens de poursuivre cette mission d'intérêt général*

[www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org) – [www.museedelaresistanceenligne](http://www.museedelaresistanceenligne)  
contact@fondationresistance.org – 01 47 05 73 69



© Jacek Smakowski / shutterstock